

## MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

### DISCOURS PRONONCE PAR MONSIEUR PATRICK OLLIER LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU JEUDI 18 FEVRIER 2016

**M. le Président.**- Je vais vous parler de la méthode de travail et des objectifs que nous souhaitons nous fixer.

Au cours du premier semestre, qui a commencé depuis un mois, nous allons définir la méthodologie et le calendrier d'élaboration de notre projet, puis nous allons réfléchir aux différents documents de planification qui correspondent. C'est un travail considérable, c'est pourquoi nous avons besoin des commissions.

Il faut que nous avancions sur la **définition de l'intérêt métropolitain**, deuxième étape qu'il faudra engager à partir du moment où nous aurons mis en place nos compétences obligatoires.

Je souhaite que **nous puissions engager des procédures au cours du deuxième semestre**, à partir de septembre. Il faut aller vite, mais c'est tout de même quelques mois de réflexion. Je pense que nous devons y arriver ; si nous n'y arrivons pas, nous commencerons début 2017.

Les **premières mesures opérationnelles** qui pourraient être prises en **matière d'accompagnement aux efforts de construction** réalisés par les communes et de **protection de l'environnement** devraient faire l'objet d'études approfondies et de décisions au cours du premier semestre, fin juin. Je ne sais pas si nous y arriverons, mais nous fixons cet objectif pour une mise en œuvre au cours du deuxième semestre. **Les premières mesures devront être prises avant la fin de l'année.**

Concomitamment, nous allons mettre en place le **conseil de développement** ; Philippe Laurent a accepté, au nom de notre conseil métropolitain, d'être co-Président. Le Président doit composer ce conseil, **mais je souhaite recueillir l'avis de tous les groupes** pour faire bouillonner les suggestions et les propositions. Ce conseil est constitué de représentants des forces vives du monde économique en priorité, mais pas seulement. Je souhaiterais que nous puissions le composer rapidement **afin qu'il se réunisse avant le mois de juin**. Il n'y a pas une minute à perdre. Il y a beaucoup de consultations à faire. Il y a les partenaires économiques, sociaux également et culturels bien entendu.

Je vous ferai des propositions de méthode dès le conseil prochain du 11 mars, mais il faut que d'ici là, Philippe Laurent et moi-même, ayons travaillé de manière très forte. Je les ferai avant au bureau du 23 février. La feuille n'est pas blanche, nous avons déjà envisagé un certain nombre d'actions et je vous en remercie car les travaux que vous avez conduits dans le cadre de la mission de préfiguration nous sont extrêmement utiles.

**Dans tous les domaines que nous évoquons, nous partons des travaux de la mission de préfiguration.** Je sais que beaucoup n'ont pas participé, mais je les remercie de nous faire confiance car, à partir des travaux de la mission de préfiguration, nous avons à tenir compte des travaux de la Région qui est en train de mettre en place ses politiques et prendre ses initiatives. J'ai déjà établi un contact précis.

Il va falloir faire une lettre de mission. Je vais écrire à la Présidente de la Région pour qu'elle autorise ses Vice-Présidents à avoir des conversations et des discussions de binômes avec les Vice-Présidents compétents de la Métropole. **Nous devons nous inscrire dans les schémas prescriptifs de la Région**, il nous faut donc les connaître et il faut travailler avec la Région pour qu'on puisse les préparer à notre convenance dans le cadre de ce partenariat qui doit être mis en œuvre.

De nombreuses initiatives ont souvent été lancées par la Ville de Paris, c'est très bien, et par des territoires. Je vous signale que ces initiatives sont excellentes, **mais elles vont devenir métropolitaines.** Nous allons occuper le terrain et occuper notre compétence, cher Daniel, dans le domaine de l'environnement.

Sur le développement économique, la loi NOTRe renforce l'intervention des régions ; les choses changent à ce niveau pour la Région, plus particulièrement dans le rôle stratégique. **Donc nous devons nous inscrire dans ce rôle stratégique.** Nous devons travailler dans le cadre du **schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation, le SRDEII**, que la Région va mettre en place. Ce schéma va définir les orientations en matière d'aide aux entreprises, de soutien à l'internationalisation, d'aide aux investissements immobiliers et à l'innovation des entreprises ainsi que des orientations relatives à l'attractivité du territoire régional et à l'implantation d'entreprises. Vous voyez que le champ de compétence de la Région est considérable.

**L'intervention de la Métropole dans ce domaine économique** pourra spécifiquement être mobilisée sur des **enjeux d'aménagement, d'immobilier d'entreprise, d'organisation des différentes fonctions de l'espace métropolitain** (logement, emploi, logistique) avec un souci d'équilibre et de solidarité entre les territoires. Bien sûr, tout ceci passera par **le schéma de cohérence territoriale, le SCOT**, que Philippe Dallier va commencer à concocter dès après la séance.

Ensuite, **nous allons nous joindre à l'effort d'accompagnement des entreprises**, parcours résidentiels, recherche et développement, financement, essor à l'international, conduit par de nombreux acteurs. Nous allons essayer de ne pas complexifier le paysage et, à ce titre, **nous pourrions peut-être favoriser l'émergence d'un guichet unique.** Je demande au Vice-Président à l'économie de réfléchir avec son équipe à l'émergence de ce guichet unique. Cela peut être une bonne idée pour simplifier les endroits où les décisions se prennent.

Il faut bien comprendre que **la Région et la Métropole doivent s'entendre.** Je suis bien décidé, avec Valérie Pécresse, à faire en sorte que nous nous entendions **sur le plan de la complémentarité qui est la nôtre par rapport à la Région.**

On ne peut pas imaginer une quelconque concurrence entre les différents échelons, notamment face aux investisseurs étrangers. Il n'est plus concevable que chacun opère isolément, ce n'est pas possible, donc nous allons travailler en complémentarité. Je fais confiance à André Santini pour coordonner ces travaux, prendre les contacts nécessaires assez rapidement, dans les trois semaines à venir, afin que les Vice-Présidents thématiques qui s'occupent d'économie puissent s'inscrire dans cette logique.

Le groupe de travail développement économique, les élus de la mission de préfiguration ont identifié plusieurs pistes de travail. Je vous les cite et je souhaite que l'on s'y engage rapidement :

**Sur la logistique**, confiée à Patrick Braouezec, une **charte métropolitaine a été envisagée pour commencer**. Patrick Braouezec va travailler sur ce plan et préparer la charte, créer un groupe de travail autour de de lui ou simplement la commission qui voudra le suivre.

**Sur le tourisme, dans la perspective d'élaboration du plan hôtelier**, il faut que Michel Herbillon s'engage dans cette action rapidement. Des contacts doivent être pris avec les acteurs professionnels que l'on retrouvera dans le conseil de développement économique.

**Sur l'économie circulaire**, je souhaite la mise en place d'un **comité de pilotage**. Il faut assurer le suivi de la mise en œuvre des propositions du Livre Blanc de l'économie circulaire du Grand Paris qui a le mérite d'exister. C'est Xavier Lemoine qui va s'en occuper, il sera au travail dès la semaine prochaine, il faut aller très vite.

**Pour les quartiers d'affaires**, il faudra poursuivre les travaux engagés par les agences qui ont été déjà mises au travail et par l'AIGP qui a fait un travail considérable. Je souhaite que le Président de l'AIGP soit associé à nos travaux de manière régulière.

Eric Cesari va prendre ce travail à bras le corps. **Il faudra constituer un groupe de travail au sein de la commission**, qui associera la MGP, Paris, Mme le Maire, les EPT concernés de manière coordonnée. Je pense que ce travail peut dépasser la commission. Je suis ouvert à des commandos, des task forces, avec des gens qui sont intéressés, qui sont passionnés par le sujet, qui viendront en réunion et qui produiront du travail, ce qui n'est pas toujours le cas en commission.

**En matière d'environnement**, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Métropole doit travailler dans ce domaine parce que c'est notre compétence. Il y a la mise en œuvre d'une partie des politiques publiques dans ce domaine, ces compétences sont précisées par la loi ; Daniel Guiraud va y travailler dès à présent. Les compétences de la Région relèvent de la planification, **on s'inscrira dans les plans qui seront décidés, à travers le schéma régional climat, air, énergie...**

Daniel Guiraud a la parole.

**M. GUIRAUD.-** On n'attend pas les décisions de la Région, elles existent d'ores et déjà à travers le SRCAE, schéma régional climat air énergie, qui a été voté par la Région en 2012 et arrêté par l'Etat en Région en 2014. On peut déjà s'appuyer, dans l'élaboration du plan climat air énergie métropolitain, sur un chemin balisé autour de trois axes sur la rénovation thermique des bâtiments, la réduction des gaz à effet de serre et d'autres sujets qui ont été intégrés par le SRCAE.

**M. le Président.**- Merci. Cela ne risque pas de changer ? Alors, ça va.

Un travail est à faire sur la qualité de l'air ; un comité d'animation est constitué de la Ville de Paris, d'agglomération d'Est Ensemble, GPSO, Plaine Commune et Val de Bièvre, des Départements 92, 93, 94 et la mission de préfiguration. **La Métropole va s'approprier cette compétence et ces travaux.** Avec l'étude qui a été confiée à Airparif, nous allons devoir préparer un projet de ZCR que nous allons mettre au point.

Je termine avec des chantiers symboliques que nous pourrions engager dès 2016 :

- ✚ **Création d'un fonds de transition énergétique, aide aux travaux de rénovation pour les particuliers, entrée au capital de la SEM Energies Posit'if, rénovation des copropriétés,** etc. Je ne dis pas qu'on va créer ce fonds, je souhaite qu'on y réfléchisse ; Daniel Guiraud va conduire les travaux avec Daniel Breuiller qui va être certainement intéressé.
- ✚ Lancement de l'élaboration du **schéma directeur des réseaux de distribution d'énergie.** Cela fait partie de ce que nous devons mettre en œuvre, je souhaite que nous le fassions rapidement.
- ✚ Mise en place d'une **conférence métropolitaine de la précarité énergétique.** Il serait opportun de la mettre en place d'ici la fin de l'année, cela aurait du sens, et qu'on anticipe beaucoup de choses avec la détermination du nombre de foyers à accompagner. C'est un travail considérable. Nous n'avons pas de baguette magique, nous n'avons pas d'administration, cela prendra beaucoup de temps, **mais il faut que nous nous y engageons.**
- ✚ Participation au lancement d'un **syndicat mixte pour un Vélib métropolitain.** William Delannoy va se mettre au travail là-dessus. Il ne serait pas idiot d'imaginer qu'on fasse cela au niveau de la Métropole.
- ✚ Notre ami Berrios va travailler sur la **prévention des inondations** avec le système de la GEMAPI.

Voilà un ensemble de projets que nous devons pouvoir lancer rapidement, avant la fin de l'année, malgré le fait que nous n'ayons pas d'administration.

La MGP, avec les territoires concernés, pourrait également **s'associer à « réinventer la Seine »**. Une très belle initiative est lancée ; on peut peut-être imaginer que la MGP soit associée et puisse apporter sa contribution et son aide à cette initiative excellente.

**Dans le cadre de la politique du logement et de l'habitat,** nous allons devoir partager le rôle stratégique avec la Région ; **la Métropole aura la charge de l'élaboration du programme métropolitain de l'habitat et de l'hébergement** alors que la Région va s'engager dans les schémas régionaux. Il faut que nous déclinions dans notre programme le CRHH de la Région. Je souhaite que la commission qui va s'occuper de ce problème, et que le conseiller délégué que l'on va désigner prochainement (on sait que c'est Christian Dupuy) **puissent commencer à travailler avec toutes les équipes qui s'occupent du logement et de la mixité sociale.** Nous serons un acteur opérationnel.

**Dans le cadre de l'habitat**, il va falloir que nous travaillions rapidement **en matière de rénovation urbaine**. Je pense que 2016 va voir la signature d'un certain nombre de contrats de ville. La Métropole ne doit pas être ignorante de ces contrats de ville. Il y a des quartiers qui sont retenus pour le NPRU, des protocoles d'étude avec l'ANRU. Je souhaite que la Métropole soit opérationnelle dans ce domaine et que les Vice-Présidents, au moins deux sont engagés là-dedans, puissent s'impliquer très rapidement car le train risque de passer sous notre nez. **Tout ceci a été lancé, alors que la Métropole n'existait pas.**

Compte tenu des enjeux importants du programme de rénovation urbaine, la MGP devrait trouver sa place très rapidement en portant une politique globale consolidée au niveau métropolitain. Il y a des problèmes de compétences juridiques et de moyens financiers. Séverine Maroun et Olivier Klein vont avoir à conduire ce travail. **Je vous demande de commencer à réfléchir à ce problème dans les 15 jours qui viennent** et d'imaginer avec nos services, avec la mission, avec le préfet Lucas et ses équipes, un programme de travail, les contacts à prendre, qu'on amorce la pompe et qu'on n'attende pas d'avoir notre personnel, nos moyens, nos locaux. **Il faut commencer dès la semaine prochaine.**

Il faudrait qu'avant fin 2016, nous soyons capables de **définir une approche métropolitaine de l'aménagement du territoire**. C'est pourquoi j'ai trouvé très bonne l'idée de faire une commission au niveau de l'aménagement du territoire et de la part respective des responsabilités de la Métropole et de ses territoires dans la mise en œuvre du SCOT, mais aussi d'éléments structurants. On a le droit d'avoir des idées, je souhaite qu'on en ait.

Des éléments de pré diagnostic qui ont été faits par la mission de préfiguration pourraient être précisés **dans la perspective d'un diagnostic général, social, économique et environnemental du territoire métropolitain**, détaillé au niveau de chacun des 12 territoires. Luc Carvounas et Jean Siffredi vont se mettre au travail. Il y a un travail considérable à faire.

Je vous signale à cet effet que **je souhaite réunir régulièrement la conférence des Présidents de territoires**. Certains des Présidents ne sont pas au Bureau, il me semble qu'une conférence des présidents de territoires doit être régulièrement réunie pour suivre tous ces travaux, de telle sorte que nous puissions avoir une bonne coordination.

Enfin, je voudrais vous soumettre une idée. Tout ceci, ce sont des perspectives de travail, des projets concrets de mise en œuvre d'une Métropole qui se met au travail, mais nous avons, avec Anne Hidalgo, une proposition supplémentaire à vous faire.

Nous avons discuté tous les deux très librement et j'ai trouvé innovant le « Réinventons Paris ». Les articles que j'ai vus, le foisonnement d'idées d'architectes innovants, les projets exceptionnels préparés dans ce cadre.

Nous avons discuté longuement de ce problème avec Anne Hidalgo, qui est d'accord pour qu'on puisse lancer une opération « Inventons la Métropole » sous l'autorité de la commission du projet métropolitain présidée par Jacques JP Martin, avec un pool qui serait conduit par le Vice-Président de cette commission, Jean-Louis Missika, qui a déjà travaillé dans le « Réinventons Paris ».

Nous n'avons pas de services, nous n'avons pas de moyens financiers, je remercie sincèrement Anne Hidalgo qui **met à notre disposition son atelier d'urbanisme, son Directeur et ses services, sans parti pris, sans préjugé.**

À partir de la méthode de travail qu'ils vont nous indiquer, nous allons lancer le projet « Inventons la Métropole », hors Paris bien sûr. Sans tarder, je vais écrire à tous les Maires pour leur demander les dispositions territoriales qui pourraient exister (Anne m'a indiqué qu'il y avait des projets de 500 mètres carrés), des ZAC qui sont déjà commencées avec les lots qui ne sont pas attribués. Par exemple, la Ville de Rueil s'inscrit là-dedans, j'ai un éco quartier de 14 hectares et je vais attribuer des lots dans six mois à un an. Je souhaite m'inscrire dans ce projet « Inventons la Métropole ».

Nous allons faire travailler toutes celles et tous ceux qui vont avoir des idées.

Nous allons faire **un séminaire du bureau de la Métropole d'ici un mois au Pavillon Baltard.** Nous allons inviter le Bureau de la Métropole, les Présidents des commissions, les Présidents des territoires et leurs vices Présidents chargés du développement de l'urbanisme, sans parti pris, nous allons inviter l'AIGP, la Société du Grand Paris et d'autres acteurs. Nous serons à peu près 80 à 100 dans ce séminaire au cours duquel l'équipe de « Réinventons Paris » nous fera le discours de la méthode. Nous **capterons tout ce qui est positif dans cette méthode**, nous rejetterons tout ce que nous ne voulons pas retenir.

Merci, Madame le Maire de Paris, de nous apporter un savoir-faire que nous n'avons pas, des moyens dont nous ne disposons pas et une équipe qui n'existe pas.

Ce projet « Inventons la Métropole » si vous le voulez bien, va être lancé et au moins nous donnerons un signe à la presse, nous donnerons un signe aux 7 millions d'habitants, **nous démontrerons notre dynamisme et notre volonté d'exister tous ensemble.**

*Applaudissements*